



Conseil économique et social

Distr. générale
2 juillet 2012
Français
Original : anglais

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

**Les noms géographiques en tant que culture,
patrimoine et identité (notamment noms
topographiques utilisés par les autochtones
et les minorités, et noms en langues régionales)**

Aspects marquants du paysage toponymique de la Tunisie

Résumé**

Le paysage toponymique d'un pays reflète l'histoire, la culture, la politique et la plupart des aspects sociaux de la société.

La longue histoire de la civilisation tunisienne a produit des noms géographiques qui sont un mélange de différentes langues. Le paysage toponymique est encore largement dominé par des noms qui dénotent l'histoire et l'héritage berbère, phénicien et carthaginois, romain, andalou et français du pays.

La toponymie est souvent étroitement liée à la cartographie, et celle-ci s'appuie encore en partie sur des cartes héritées de l'époque coloniale qui présentent des distorsions importantes sur le plan toponymique. En outre, la pénurie d'enquêteurs disposant des compétences linguistiques nécessaires pour recenser les noms sur le terrain associée à l'absence de recherche détaillée sur le champ sémantique des noms et le manque d'outils de normalisation ont joué un rôle important dans la déformation et l'hétérogénéisation des noms en Tunisie.

À la suite de la révolution du 14 janvier 2011, ce paysage a de nouveau changé et pris une nouvelle dimension.

Le changement des noms géographiques a été très débattu durant la révolution et l'attribution de nouveaux noms a opposé ceux qui étaient favorables à de

* E/CONF.101/1.

** Le rapport a été établi par Naima Friha du Centre national de la cartographie et de la télédétection (Tunisie) et peut être consulté *in extenso* dans la langue de l'original à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf10.html>.



nouveaux noms liés à la révolution et ceux qui proposaient des noms plus symboliques capables de résister aux vicissitudes de l'histoire.

La nécessité de réglementer les noms géographiques et de les protéger d'autres distorsions et abus est désormais plus une urgence qu'une simple nécessité. Face à cette situation, le Centre national de la cartographie et de la télédétection a, sur la base de la résolution I/4 du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, demandé la mise en place d'un comité national de la toponymie, dont la création doit encore être approuvée.
